

Fiche de données de sécurité

selon le Système Global Harmonisé

FDS n° : D-4003

Maintenance Roller

Date d'émission 1993-08-11

Date de révision 2022-03-08

Version 2

Actif

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit

Maintenance Roller Fuser Oil pour Phaser 8500, Phaser 8550, Phaser 8560MFP, Phaser 8560, Phaser 8860, Phaser 8860MFP

Référence

006-8309-00, 108R00675, 108R00676, 109R00781, 109R00782, 109R00783, 113R00736

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée

Lubrifiant

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Xerox AG/SA
Sägereistrasse 29
Glattbrugg, 8152
Switzerland

Pour plus d'informations, contacter

Personne à contacter

Christoph Schwiezer

Téléphone

043 / 305 12 12

Télécopie

01 55 85 76 78

Adresse e-mail

ehs-europe@xerox.com

Pour le document le plus récent

<https://safetydatasheets.business.xerox.com>

1.4 Numéro d'appel d'urgence

O.R.F.I.L.A. (Centre Antipoisons) : Tél: 01 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

D'après les données actuelles aucune classification ni étiquetage n'est requis au sens Règlement (CE) n o 1272/2008

2.2 Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Symbole(s)

Aucune mesure requise

Mention d'avertissement

Aucun(e)

Mentions de danger

Aucune mesure requise

Conseils de prudence

Aucune mesure requise

2.3 Autres dangers

Pas de danger prévu sous des conditions d'utilisation normales

FDS n° : D-4003

Maintenance Roller

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Nom chimique	% en poids	Numéro CAS	No.-CE	Classification (Règ. 1272/2008)	Mentions de danger
Polydiméthylsiloxane	>90	Propriétaire	Répertorié	--	--
Polydiméthylsiloxane organo-fonctionnel	<10	Propriétaire	Répertorié	--	--

Remarque

"--" indique qu'aucune classification ou mention de danger ne s'applique.

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux	EN CAS DE TROUBLES GRAVES OU PERSISTANTS, APPELER UN MEDECIN OU DEMANDER UNE AIDE MEDICALE D'URGENCE.
Contact oculaire	Rincer soigneusement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières
Contact avec la peau	Laver la peau avec de l'eau et du savon
Inhalation	Voie d'exposition peu probable
Ingestion	Voie d'exposition peu probable

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Toxicité aiguë	
Yeux	Pas un irritant
Peau	Devrait pas être un irritant
Inhalation	Voie d'exposition peu probable
Ingestion	Voie d'exposition peu probable
Effets chroniques	
Toxicité chronique	Aucun effet connu dans les conditions normales d'utilisation
Symptômes principaux	Peut causer une irritation des voies respiratoires minimale sur une exposition continue à des concentrations élevées

4.3 Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin	Traiter les symptômes
-------------------------	-----------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Jet d'eau, Mousse, Dioxyde de carbone (CO₂)

Moyens d'extinction appropriés Aucun(e)

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants

5.3 Conseils aux pompiers

FDS n° : D-4003

Maintenance Roller

Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, le cas échéant.

Autres informations

Point d'éclair > 300 °F
Méthode PMCC

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucun(e) exigé(e) pour la matière telle qu'elle est fournie

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer les égouts

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer et récupérer le déversement avec une matière absorbante non combustible, comme le sable, la terre, la terre de diatomées ou la vermiculite, et placer dans un récipient pour élimination conformément aux réglementations locales/nationales (voir Section 13)

Méthodes de nettoyage Absorber avec une matière absorbante inerte

6.4 Référence à d'autres sections

Voir la section 12 pour des informations supplémentaires sur les effets écologiques
Voir Section 13 pour plus d'informations

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer, Équipement de protection individuel, voir section 8

Mesures d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé

7.3 Utilisations finales particulières

Lubrifiant

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition au poste de travail

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées

FDS n° : D-4003

Maintenance Roller

Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Aucun équipement de protection spécifique exigé
Protection des mains	Gants de protection, Chlorure de polyvinyle.
Protection de la peau et du corps	Aucun équipement de protection spécifique exigé
Protection respiratoire	Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Empêcher le produit de pénétrer les égouts
-----------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Transparent	Odeur	Léger/légère
État physique	Liquide	Couleur	Incolore
pH	Sans objet		
Point d'éclair	> 300 °F	Méthode	PMCC
Point de fusion / congélation	Sans objet		
Point/intervalle d'ébullition	Sans objet		
Point de ramollissement	Sans objet		
Taux d'évaporation	<1 (n-butylacetate = 1)		
Volatilité	<1% (Wt.) N.A.% (Vol.)		
Inflammabilité	Ininflammable		
Limites d'inflammation dans l'air	Sans objet		
Limites d'explosivité	Aucune donnée disponible		
Pression de vapeur	<0.1 mmHg @ 20 °C		
Densité de vapeur	Indéterminé(e)(s)		
Densité	0.96 (eau = 1)		
Hydrosolubilité	Insoluble		
Coefficient de partage	Aucune information disponible		
Température d'auto-inflammabilité	Sans objet		
Température de décomposition	Indéterminé(e)(s)		
Viscosité	Aucune information disponible		
Propriétés explosives	Non-explosif		
Propriétés comburantes	Sans objet		

9.2 Autres informations

Aucun(e)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

FDS n° : D-4003

Maintenance Roller

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation

10.2 Stabilité chimique

Stable

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation
Polymérisation dangereuse Aucune polymérisation dangereuse ne se produit

10.4 Conditions à éviter

Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition

10.5 Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies

10.6 Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone (CO₂), Dioxyde de silicium, La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxiques tels que monoxyde et dioxyde de carbone, et, Formaldéhyde

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Informations sur le produit

Irritation Devrait pas être un irritant
DL50 par voie orale 4.2 ml/kg (rat) Practically non-toxic
DL50, voie cutanée > 3 g/kg (lapin) Practically non-toxic
CL50 par inhalation Indéterminé(e)s

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Polydiméthylsiloxane	24 g/kg (Rat) 17 g/kg (Rat)	2 g/kg (Rabbit)	

Toxicité chronique

Cancérogénicité Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'humain

Autres effets toxiques

Sensibilisation Non sensibilisant
Effets mutagènes Non mutagène selon le test d'Ames
Effets sur certains organes cibles Aucune information disponible

Danger par aspiration Sans objet

Informations sur d'autres dangers

Propriétés de perturbation endocrinienne Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

FDS n° : D-4003

Maintenance Roller

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Selon les données disponibles, le mélange / préparation n'est pas nocif à la vie aquatique

12.2 Persistance et dégradabilité

N'est pas facilement biodégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable

12.4 Mobilité dans le sol

Insoluble dans l'eau

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas PBT selon REACH annexe XIII

12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

12.7 Autres effets néfastes

Aucune information disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Méthode d'élimination des déchets Aucune précaution particulière n'est exigée pour la manipulation de cette matière

Code de déchets du CED 06 08 99

Autres informations Bien que le toner ne soit pas une toxine aquatique, les microplastiques peuvent constituer un danger physique pour la vie aquatique et ne devraient pas entrer dans les égouts, les égouts ou les cours d'eau.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 UN/ID No

Non réglementé

14.2 Nom d'expédition

Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

FDS n° : D-4003

Maintenance Roller

Non classé

14.4 Groupe d'emballage

Sans objet

14.5 Dangers pour l'environnement

Présente un danger faible ou nul pour l'environnement

14.6 Précautions spéciales pour les utilisateurs

Aucune précaution particulière n'est exigée pour la manipulation de cette matière

14.7 Transport en vrac conformément à la convention MARPOL 73/8 et au Recueil IBC

Sans objet

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

D'après les données actuelles aucune classification ni étiquetage n'est requis au sens Règlement (CE) n° 1272/2008

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon le règlement (CE) n° 1907/2006 n'est requise

16. AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission 1993-08-11
Date de révision 2022-03-08
Remarque sur la révision Mise à jour du format

Conseils supplémentaires

Limites d'exposition spécifiques de pays de l'UE

Nom chimique	Espagne	Portugal	Italie	Grèce	Roumanie
Polydiméthylsiloxane					P* STEL 300 mg/m ³ TWA 200 mg/m ³

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1272/2008 modifiée.

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.